Entité chef de file :

ACRONYME DU PROJET:

**Déclaration responsable et d’engagement – première phase**

En signant le présent formulaire de« proposition de projet », le chef de file, au nom de l’ensemble du partenariat confirme que :

* le projet, dans son intégralité ou partiellement, n’a ou ne recevra aucun autre fonds additionnel de l’Union européenne pendant la durée du projet ;
* les bénéficiaires du projet impliqués dans cette proposition s’engagent à participer aux activités et au financement du projet ;
* le projet est en conformité avec la législation de l'Union européenne pertinente et les politiques et législations nationales/régionales des régions et des Etats impliqués ;
* le chef de file et les bénéficiaires du projet agiront selon les dispositions des règlementations européennes et nationales, particulièrement concernant les fonds structurels, marchés publics, aides d'Etat, égalité des chances et développement durable, aussi bien que selon les dispositions spécifiques du programme Interreg V-B Sudoe ;
* le projet respecte l’égalité des chances et la non-discrimination et n'a aucun impact négatif sur l'environnement ;
* À sa connaissance, l'information de cette proposition de projet est exacte ;
* Il s’engage, au nom du partenariat, à ce que le budget indiqué dans la partie C de ce formulaire de « proposition de projet » soit disponible pour sa mise en œuvre.

Le chef de file du projet déclare disposer des « déclarations d’intérêt » de l’ensemble des entités bénéficiaires, et que ces dernières sont téléchargées dans eSudoe au moment de l’envoi de la proposition de projet.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Lieu |  | Date |  |
| Signature | | Cachet | |
|  | |  | |
| Nom et fonction du signataire : | | | |

**INSTRUCTIONS POUR BIEN RENSEIGNER ET TRANSMETTRE CE DOCUMENT**:

**1**: Le contenu de ce document ne peut pas être modifié.

**2:** La présente déclaration doit être transmise en format papier et en version originale au secrétariat conjoint avant la clôture de la première phase de l’appel à projets. Le document doit être disponible dans eSudoe à la clôture de la première phase de l’appel à projets.

**3:** La déclaration doit être correctement datée, signée et cachetée. Elle doit être signée par une personne dotée de la capacité juridique d’engager l’entité bénéficiaire. La signature doit être une signature manuscrite ou une signature électronique officiellement reconnue de l’entité. Une signature digitalisée ne sera en aucun cas acceptée.

Dans le cas d’entité de catégorie II, III et IV, cette déclaration doit être accompagnée du document qui justifie la nomination de la personne signataire et de sa capacité à engager l’entité.